



**CINQUIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE**

Quatrième session
de la 58^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 15 décembre 2017

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Chiasson, président M. Boudreau, vice-président M. Albert M. Guitard M. Bertrand LeBlanc M. Bernard LeBlanc	M. Doherty M. K. MacDonald M ^{me} Dubé M. Stewart M. Coon

le 15 décembre 2017

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son cinquième rapport.

Le comité se réunit les 7, 8, 12, 13 et 14 décembre et étudie le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les services à la petite enfance*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie également les projets de loi suivants et accomplit une partie du travail à leur sujet :

- 4, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles ;*
- 5, *Loi concernant les services extra-muraux ;*
- 11, *Loi sur la transparence des engagements électoraux ;*
- 29, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Chuck Chiasson, député